



2011 / 2012

Plan d'actions du RMT bâtiments sur la période 2011 / 2012

Ce document présente les priorités du RMT sur la période 2011 / 2012 et les actions validées par le Comité de Pilotage du 1^{er} juin 2011.

Il est destiné aux animateurs et référents chargés du pilotage des actions et constitue pour eux une « feuille de route ». Il est également rédigé à l'attention des divers interlocuteurs du RMT (membres du comité de pilotage, partenaires impliqués dans les actions 2011/2012, autres interlocuteurs concernés par le thème des bâtiments d'élevage). Il sera transmis à la DGER (financier du RMT) pour constituer la base d'évaluation du RMT à l'issue de sa période d'agrément.

Ce document est en ligne sur le site du RMT, <http://www.rmt-batiments.org>, rubrique « Présentation ».

Le budget prévisionnel, élaboré à partir des financements annoncés par la DGER (50 k€/an), n'est pas joint à ce document mais sera fourni en temps voulu à l'administration.

De nos jours, dans chacune des filières d'élevage, les bâtiments occupent une place centrale dans la structuration, l'organisation et le fonctionnement des exploitations. Les réflexions autour des bâtiments relèvent d'une approche transversale, qui mobilise de multiples compétences, engendre des interactions et nécessite des ajustements entre les facteurs de production (main d'œuvre, capitaux, cheptel, matériel), et impacte durablement l'exploitation (orientation technico-économique, organisation du travail, immobilisation de capital) et son environnement (paysage, eau, énergie).

En 2007, le Réseau Mixte Technologique « bâtiments d'élevage du futur » a été agréé par la DGER avec pour objectif général d'organiser et animer un large réseau inter-filières (ruminants, porcs, volailles) impliquant les acteurs du développement, de la recherche / expérimentation, de l'enseignement, et visant globalement à optimiser les axes de réflexions futures sur le thème des bâtiments d'élevage.

La première période d'agrément du RMT (2007 / 2010) a permis d'une part un élargissement des échanges en France en créant notamment une nouvelle dynamique de concertations inter-filières, et d'autre part la formalisation de contacts avec des partenaires étrangers, avec l'organisation du premier colloque européen sur le thème des bâtiments d'élevage.

L'agrément du RMT est prorogé pour deux années complémentaires (2011 / 2012). Afin de poursuivre l'objectif général d'animation de réseau, **trois priorités** ont été dégagées du bilan de l'évaluation de la première période. Elles constituent le socle du RMT et guident ses actions et l'animation mises en œuvre.

1. **Analyse prospective pour les bâtiments d'élevage du futur**
2. **Renfort des liens entre la Recherche - Développement et l'Enseignement - Formation**
3. **Accès à l'information sur les bâtiments d'élevage**

Ces priorités sont déclinées en **sept actions**, chacune détaillée dans ce document par une fiche descriptive. Une partie spécifique concerne également l'animation générale du RMT.

Les actions sont ajustées aux moyens financiers proposés par le Ministère de l'Agriculture pour soutenir le RMT dans sa mission d'animation. Pour comprendre le cadrage des actions de cette seconde période, il faut avoir à l'esprit que le RMT n'est pas chargé de produire des références, mais qu'il est une instance favorisant les échanges et les concertations, de sorte à faire émerger des projets d'études et expérimentation et à faciliter les réflexions techniques par les acteurs des filières d'élevage. Ainsi, il a volontairement été choisi de limiter le nombre d'actions et de les circonscrire à des objectifs d'appui à la réflexion.

PRIORITE 1 – Analyse prospective pour les bâtiments d'élevage du futur :

Objectif général

Dans la continuité des échanges et des liens tissés durant la première période (2007/2010), le RMT **travaillera sur la prospective en bâtiments d'élevage**. L'objectif sera de préciser encore les enjeux de demain, de formaliser des cahiers des charges des bâtiments du futur répondant aux évolutions des systèmes d'élevage, et de

favoriser la mise en place de réflexions, d'études / recherches / expérimentations en adéquation avec les orientations souhaitées, en élargissant le cercle des réflexions.

Cette priorité 1 sera déclinée en deux actions :

- Action 1.1 :** Quels cahiers des charges pour les bâtiments d'élevage de demain ? p 3
Action 1.2 : Coordination des réponses aux appels à projets de recherche / expérimentation p 7

PRIORITE 2 – Liens Recherche – Développement / Enseignement – Formation :

Objectif général

La réflexion autour des bâtiments est un sujet transversal souvent difficile à mener dans l'enseignement agricole. Il est ainsi nécessaire de renforcer les liens entre Recherche - Développement et Enseignement - Formation, afin de faciliter l'adaptation des contenus de formations pour mieux préparer les futurs éleveurs et acteurs du développement à leurs métiers de demain. Par ailleurs, des actions de formation ponctuelles organisées à l'attention des personnels du Ministère de l'Agriculture peuvent être exploitées pour une première valorisation de supports de formation auprès des établissements d'enseignement.

Cette priorité 2 se traduira par 2 actions :

- Action 2.1 :** Valorisation des apports de la recherche/développement dans l'enseignement agricole. p 8
Action 2.2 : Formation continue des personnels du Ministère de l'Agriculture : pérennisation et valorisation pour l'enseignement secondaire et supérieur. p 11

PRIORITE 3 – Accès à l'information :

Objectif général

L'un des rôles du RMT est faciliter l'accès à l'information concernant le thème des bâtiments d'élevage. Plusieurs pistes sont envisagées pour y parvenir, en mobilisant divers supports. D'une part, il est nécessaire de faire vivre le site internet du RMT créé en 2010. D'autre part, le RMT prévoit l'organisation d'un colloque national sur le thème des bâtiments du futur, ouvert à un large public (monde de la recherche / développement, de l'enseignement, élus professionnels, ...). Enfin, pour cibler sur les acteurs du développement que sont les conseillers spécialisés dans les bâtiments d'élevage, et renforcer les outils de transfert, le RMT étudiera l'intérêt et les modalités d'extension du bulletin de liaison « Bâti-Flash » à l'ensemble des filières d'élevage.

Cette priorité 3 sera déclinée en trois actions :

- Action 3.1 :** Animation du site internet du RMT p 13
Action 3.2 : Colloque national sur les bâtiments du futur p 14
Action 3.3 : Réflexion sur l'élargissement de « Bâti Flash » aux filières porcs et volailles p 17

Animation générale du RMT

Objectif général

Organiser et suivre le fonctionnement global du RMT p 18

	<p>« Priorité 1 » Analyse prospective pour les bâtiments d'élevage du futur</p> <p>Action 1.1 – Quels cahiers des charges pour les bâtiments d'élevage de demain ?</p>
<p>2011 / 2012</p>	

Référents ⁽¹⁾

Un référent par filière d'élevage

Claude Aubert – ITAVI, Michel Marcon – IFIP, Stéphane Mille – Institut de l'Élevage
+ un référent du réseau des Chambre d'Agriculture (Yves Françoise – CA50)

Filières concernées

Porcs, ruminants, volailles

Partenaires Pilotes ⁽²⁾

(autres que le référent)

Partenaires techniques ⁽³⁾

Instituts techniques, APCA et Chambres d'Agriculture, INRA, Lycées agricoles, AgroSup Dijon, DRAAF...

Partenaires financiers ⁽⁴⁾

MAAPRAT (DGER), structures impliquées dans le RMT

⁽¹⁾ **Référent** : chargé de la coordination et de l'animation de l'action, et bénéficie du financement d'une partie de son temps.

⁽²⁾ **Partenaires pilotes** : appuient le(s) référent(s) sur la conduite de l'action et bénéficient du financement d'une partie de leur temps.

⁽³⁾ **Partenaires techniques** : associés aux concertations, mais sans financement spécifique (hors prise en charge des frais de déplacements).

⁽⁴⁾ **Partenaires financiers** : organismes contributeurs au financement de l'action ou du RMT au sens large.

Contexte et objectifs

La question « Quels bâtiments, pour les éleveurs de demain ? », constitue le fil conducteur de l'animation du RMT.

Sans prétendre répondre précisément sur le plan technique à une telle question, le RMT proposera un cadre d'analyse prospective permettant de formaliser les cahiers des charges auxquels devront répondre les bâtiments des différentes filières d'élevage.

Les cahiers des charges devront présenter le contexte à venir autour des bâtiments d'élevage de chaque filière et les questions auxquels seront confrontés les bâtiments. Ils permettront également d'identifier des thèmes d'études complémentaires sur des points techniques. Les questions globales concernant les bâtiments sont relatives par exemple à l'évolution des systèmes de production et à l'augmentation des tailles d'exploitations, au bien-être animal, au travail à la sécurité et à l'automatisation en élevage, à l'adaptation à l'évolution des contraintes climatiques, à l'impact environnemental des bâtiments, au coût des matières premières et de l'énergie et à la capacité à produire de l'énergie, aux conditions de fonctionnement des bâtiments et à leur impact économique global à l'échelle de l'exploitation et du territoire, à l'acceptation des projets dans les territoires, ...).

Les cahiers des charges ne sont pas à comprendre comme un descriptif technique des éléments de conception et de construction des futurs bâtiments répondant à des besoins fonctionnels précis, au sens ou pourrait l'entendre un concepteur ou un constructeur.

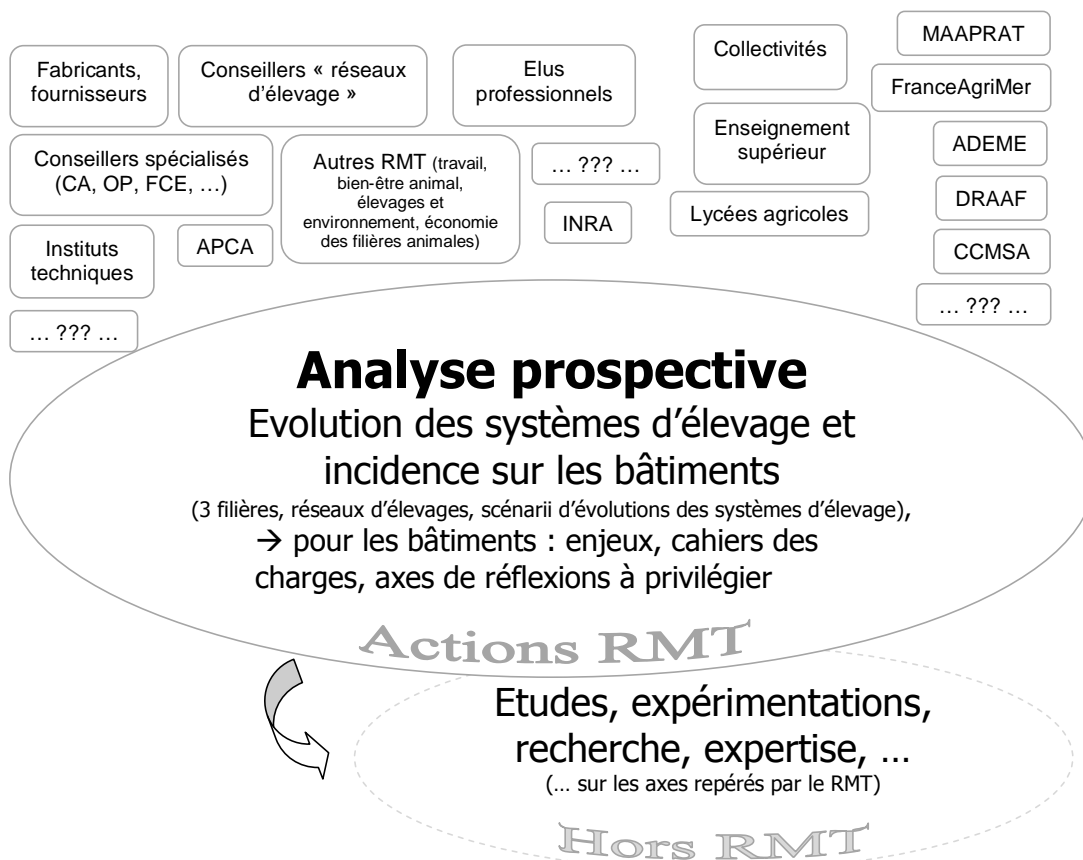
L'animation et le cadre proposés par le RMT, permettront ainsi de faciliter les partenariats, d'identifier les réflexions techniques, les études, les projets de recherche/expérimentation à privilégier pour les 15 ans à venir pour proposer des solutions techniques concrètes pour des bâtiments du futur économes adaptés aux exploitations d'élevage français à l'horizon 2020 / 2025.

Méthode

Le RMT, par les échanges et réflexions communes qu'il initiera, permettra de préciser les enjeux, les cahiers des charges des bâtiments du futur, et de déterminer les thèmes sur lesquels axer les réflexions techniques.

Le RMT proposera un cadre de travail et de réflexion prospectif, basé sur une approche globale des systèmes d'élevage (via les réseaux d'élevages). Cette action valorisera la synthèse produite par le RMT en 2010 « Enjeux et perspectives autour des bâtiments d'élevage ». Elle s'appuiera par ailleurs sur des études prospectives technico-économiques existantes dans chacune des 3 filières, décrivant des scénarii d'évolution et de fonctionnement des systèmes d'élevage français à l'horizon 2020 / 2025. Elle bénéficiera également de l'expérience acquise au travers de précédentes études, tels que « Eco-construction des bâtiments d'élevage -2008/2010 » ou « Bâtiments d'élevage à énergie positive – 2011/2013 »).

Le cercle des réflexions sera élargi en associant de nombreux interlocuteurs (acteurs de la recherche et du développement, autres RMT, établissements d'enseignement, ...) → voir schéma page suivante.



Cette action sera organisée en quatre étapes (voir tableau page suivante : « Etapes et calendrier »).

Délivrables

Le travail du RMT aboutira à la rédaction d'un document d'orientation, présenté lors du colloque (action 3.2) et accompagné de propositions d'études techniques concrètes. Les livrables seront les suivants :

- Synthèse des réflexions et formalisation des cahiers des charges pour les bâtiments d'élevage du futur répondant aux attentes des évolutions des systèmes d'élevage dans les différentes filières d'élevage
- Présentation et table ronde lors du colloque national organisé par le RMT fin 2012
- Propositions de scénarii d'études et/ou projets de recherche / expérimentation, issus des réflexions partagées et validées par les filières (identification des manques au regard des cahiers des charges)

Au-delà du RMT, cette action 1 pourrait se poursuivre par des réflexions techniques plus précises visant à définir et décrire les modes de logement et installations adaptés aux divers scénarii d'évolution et répondant aux cahiers de charges formalisés par le RMT (en intégrant les enjeux et en favorisant l'innovation). Ces travaux complémentaires pourraient préciser les principes de conception, d'organisation et d'aménagements, la nature des matériaux et proposer des évaluations des coûts et de rentabilité.

Moyens

Les concertations se dérouleront par réunions physiques et/ou téléphoniques, et nécessiteront des temps d'animation pour les référents et les membres du bureau d'animation (préparation et animation des concertations, rédaction et diffusion des comptes rendus, veille et avancement des contacts).

Les frais de déplacements des partenaires techniques impliqués dans cette action seront pris en charge par le RMT.


Cette action constitue un axe principal pour le RMT.

Proposition d'étapes et de calendrier sur 2011 / 2012 :

Cette proposition fixe un cadre, qui pourra être adapté notamment en fonction de la possibilité de recruter un stagiaire sur le premier semestre 2012 (mémoire ingénieur). Dans ce cas, l'automne 2011 serait principalement consacré au cadrage du stage. Le calendrier de l'action serait globalement décalé sur le premier semestre 2012.

Etapes	Mode opératoire	Délais	Référents	Partenaires impliqués	Remarques
<p>1. Choisir l'étude(s) prospective(s) globale(s) valorisable(s) pour l'analyse prospective en bâtiments</p>	<p>Répertorier et analyser les études existantes sur la prospective globale dans les filières d'élevage, afin de proposer une base à la réflexion pour l'analyse prospective en bâtiments.</p> <p>L'étude prospective globale devra ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir des typologies d'exploitation à l'horizon 2020 / 2025 • Adopter si possible une approche similaire pour les trois filières d'élevage • Mettre à disposition des données suffisamment précises pour permettre une réflexion sur le cahier des charges des bâtiments adaptés à chaque filière (données technico-économiques), dans un contexte défini (données relatives au système d'élevage, au foncier, à l'environnement, au bien être animal, ...) <p>Les sources potentielles d'études prospectives globales sont ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • les études menées par les 3 instituts techniques (avec une approche identique) • les études du réseau des CA • les études INRA • les études du Ministère de l'Agriculture (Service de la Statistique et de la Prospective - SSP et/ou Conseil général de l'agriculture de l'alimentation et des espaces ruraux - CGAER) 	<p>juin 2011 à novembre 2011</p>	<p>1 référent par filière, appartenant aux 3 instituts techniques + référent « transversal » réseau des CA : → C. Aubert, M. Marcon, S. Mille, Y. Françoise</p>	<p>Membres du Bureau d'Animation + INRA + DRAAF + AgroSup Dijon ... les contacts restent à approfondir (voir colonne « remarques »)</p> <p>Associer les interlocuteurs ayant réalisé des études globales (économistes).</p>	<p>Une réflexion / information sur les méthodes de prospective serait nécessaire au niveau du bureau d'animation (1/2 ou 1 journée d'info/formation sur le thème de la prospective, assurée par ...INRA, et/ou le réseau APCA et/ou les instituts techniques et/ou AgroSup Dijon, ...).</p> <p>Le RMT « économie des filières animales » (IFIP, agréé 2010) doit être associé pour l'étape 1. Il annonce l'organisation d'un colloque début 2012 sur le thème « Prospective en élevage ».</p> <p>Implication possible d'AgroSup Dijon, qui propose une spécialisation Agro-Equipement. L'action 1.2 concerne les filières BTS et Licence Pro, mais l'école AgroSup Dijon pourrait être impliquée globalement sur le RMT principalement sur cette action 1.1 (étapes 1, 2 et 3), ... et à voir également sur les actions 2.1 « liens enseignement / RD » et 3.2 « colloque »</p>
<p>2. Prendre en compte les réflexions menées à l'étranger sur la prospective en bâtiment</p>	<p>Recherches bibliographiques + contacts avec l'étranger</p>	<p>juin 2011 à novembre 2011</p>	<p>Idem étape 1</p>	<p>Membres du Bureau d'Animation + INRA + AgroSup Dijon</p>	<p>Pays intéressants : Bovins : Pays Bas (université de Wageningen), Irlande (TEGASC), Allemagne, Nouvelle Zélande, ... Porcins : Pays Bas, Danemark, Canada, ... Volailles : ...</p>

Etapes	Mode opératoire	Délais	Référents	Partenaires impliqués	Remarques
<p>3. Organiser les réflexions sur l'analyse prospective en bâtiments à partir des scénarii d'évolution des systèmes d'élevage (étape 1), préciser les enjeux, formaliser les cahiers des charges et identifier les axes de réflexions futures</p>	<p>Autour des scénarii d'évolutions des systèmes d'élevage identifiés à l'étape 1, dans chaque filière, l'objectif sera de mettre en perspective les enjeux repérés pour les bâtiments d'élevage dans les domaines du travail, du bien être animal, de l'environnement, de l'énergie, des territoires, de la durabilité, afin de formaliser les cahiers des charges des bâtiments du futur et de cibler les champs de réflexions et d'études à mener à l'avenir.</p> <p>3.1 - Valoriser le travail de synthèse « enjeux et perspectives » du RMT 2007/2010 → diffusion auprès de : * partenaires du RMT bâtiments et interlocuteurs associés aux réflexions en 2010, * autres RMT, * interlocuteurs repérés dans cette action 1.1 → mise en ligne sur le site du RMT (par rubriques).</p> <p>3.2 - Echanger avec 4 RMT (voir colonne « remarques »), et avec un large éventail d'interlocuteurs, pour ; •présenter globalement l'action 1.1 et les scénarii d'évolution décrits à l'étape 1, afin d'organiser les réflexions pour l'analyse prospective en bâtiments, •faire réagir sur les enjeux et les moyens d'y répondre (voir colonne remarque), pour aboutir aux cahiers des charges Ces échanges seront conduits en deux temps : a. Contacts et échanges avec ces RMT + interlocuteurs du « réseau territoire » des CA + INRA + Ministère de l'Agriculture b. Groupes de réflexions organisés par filière</p>	<p>3.1 - Eté 2011</p> <p>3.2a – déc 2011 / janvier 2012, puis juin 2012</p> <p>3.2b - premier semestre 2012</p>	Idem étape 1	Phase très ouverte impliquant de nombreux partenaires techniques, et pilotée par les membres du bureau d'animation en lien avec l'INRA	<p>Les autres RMT à impliquer dans les réflexions peuvent être :</p> <ul style="list-style-type: none"> • RMT « travail en élevage » (IE, agréé 2007) • RMT « élevages et environnement » (IFIP, agréé 2007) • RMT « bien être animal et systèmes d'élevage » (IE, agréé 2008) • RMT « économie des filières animales » (IFIP, agréé 2010) <p>Dans la phase 3.2, le RMT organisera les débats autour de la question centrale suivante : « Face aux enjeux pour les à quel cahier des charges devront répondre les bâtiments d'élevage de demain ». Il sera toutefois nécessaire de prendre du recul en abordant des questions comme : « Un bâtiment d'élevage sera-t-il toujours nécessaire ? » « L'option Zéro bâtiments est elle possible et souhaitable par rapport aux enjeux et problématiques à venir ? »</p>
<p>4. Synthèse et présentation lors du colloque national</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Présentation de la méthode employée pour l'analyse prospective en bâtiments • Enseignements des initiatives étrangères (étape 2) • Présentation des enjeux pour les bâtiments du futur et formalisation des cahiers des charges (étape 3). • Axes de réflexions futures (étape 3 + analyse par le Bureau d'Animation / INRA) <p>Lors du colloque de novembre 2012 (action 3.2), la synthèse de l'action 1.1 sera présentée et une table ronde sera organisée sur le thème des bâtiments du futur</p>	sept à mi nov 2012	Idem étape 1	Membres du Bureau d'Animation + INRA	

	« Priorité 1 » Analyse prospective pour les bâtiments d'élevage du futur
	Action 1.2 – Coordination des réponses aux appels à projets de recherche / expérimentation
2011 / 2012	

Référents	Yves François (CA50), Stéphane Mille (Institut de l'Élevage)
Filières concernées	Porcs, ruminants, volailles
Partenaires Pilotes (autres que le référent)	
Partenaires techniques	Organismes partenaires fondateurs et associés du RMT
Partenaires financiers	MAAPRAT (DGER), structures impliquées dans le RMT

Contexte et objectifs

En favorisant les concertations à l'amont des réponses aux appels à projets de recherche / expérimentation sur le thème des bâtiments, le RMT en tant qu'instance d'échanges, optimise la pertinence des études sur les bâtiments d'élevage, facilite les transferts entre filières d'élevage et promeut l'innovation. Il remplit ainsi à la mission fixée aux RMT par la DGER, qui vise à garantir que les sujets proposés en réponse aux appels d'offres sont en adéquation avec les préoccupations actuelles et à venir.

Cette action, initiée sur la première période du RMT, vient dans la continuité de l'action 1.1, et permet de faire émerger avec cohérence les futurs projets de recherche / expérimentation.

Méthode

Dès la publication des appels à projets (CASDAR, CNE, ...), le RMT relaie l'information à ses partenaires et organise un premier niveau de concertations. Jusqu'au dépôt des manifestations d'intérêts, le RMT coordonne plusieurs points intermédiaires, et atteste si besoin de son appui au porteur de projet. Cette démarche permet de repérer les thèmes, d'estimer la pertinence des études envisageables et d'en dessiner les contours, de favoriser les partenariats et de faciliter la rédaction des manifestations d'intérêts.

Dans la phase de rédaction des projets finalisés, le RMT n'intervient en appui qu'à la demande explicite des porteurs de projets.

Par ailleurs, tout au long de l'année, le RMT assure une veille et favorise les contacts pour faire émerger de nouveaux sujets d'études.

Délivrables

Le RMT ne dépose pas directement en son nom de projets d'études. Il y contribue en appuyant les porteurs de projets et tient à jour un tableau récapitulatif annuel avec la liste des dossiers soutenus par le RMT, répondant à divers appels à projet. Ce document fait état :

- Des thèmes envisagés
- Des manifestations d'intérêts déposées
- Des dossiers finalisés déposés
- Des projets agréés

Moyens

Les concertations se dérouleront par réunions téléphoniques, et se traduiront par un temps d'animation pour les membres du bureau d'animation (participation aux réunions, rédaction et diffusion des comptes rendus).

Étapes et calendrier

Les étapes de cette action ne sont pas définies a priori et dépendent des calendriers fixés dans le cadre des divers appels à projets.



2011 / 2012

« Priorité 2 » Liens RD / Enseignement - Formation

Action 2.1 – Valorisation des apports de la Recherche / Développement dans l'enseignement agricole

Référent	Joop LENSINK (ISA Lille)
Filières concernées	Porcs, ruminants, volailles
Partenaires Pilotes (autres que le référent)	membres du bureau d'animation du RMT
Partenaires techniques	DGER, CEZ de Rambouillet, interlocuteurs des lycées agricoles, IFIP, ITAVI, APCA, CREPA Bretagne
Partenaires financiers	MAAPRAT (DGER), structures impliquées dans le RMT

Contexte et objectifs

L'analyse menée par le RMT en 2010 a montré qu'il s'avère difficile de traiter le thème des bâtiments d'élevage dans les parcours de formation initiale. En effet, ce sujet est souvent abordé de façon ponctuelle et selon des approches et méthodes pédagogiques hétérogènes entre les établissements. Les enseignements sur l'élevage se limitent souvent à la zootechnie. Toutefois les bâtiments sont des outils indispensables pour atteindre les objectifs zootechniques, techniques et économiques, et une approche transversale du sujet semble la plus adaptée. Il apparaît donc nécessaire de créer des ponts pour **mieux connaître les besoins de l'enseignement et valoriser les travaux de la recherche / développement** et ainsi faciliter la prise en compte du thème des bâtiments dans les programmes de formation de l'enseignement agricole.

Méthode

Sur la période 2011 / 2012, l'action 2.1 se limite à l'enseignement agricole secondaire (BTS et Licences Pro). Elle pourra être poursuivie ultérieurement à l'initiative de la DGER, pour d'autres filières de formation comme par exemple les CFPPA.

Un groupe de travail spécifique à cette action 2.1 sera constitué dans le cadre du RMT (voir liste des participants au paragraphe « moyens »).

Ce groupe de travail sera animé par le RMT avec comme objectifs successifs de :

- Décrire comment les thèmes de l'élevage et des bâtiments sont abordés dans les filières d'enseignement de type BTS agricole et licences Pro.

Cette première étape sera enrichie par la prise en compte :

- de l'étude « Recensement des enseignements et formations concernant les bâtiments d'élevage » menée par le RMT Bâtiments d'élevage du futur et diffusée en juillet 2010.
- du contenu des référentiels de formation et de leur niveau de précision (comment se traduisent ils en terme de contenu de cours et sont ils accompagnés de documents plus précis à l'attention des équipes enseignantes pour la mise en place des cours ?).
- du recensement des interventions réalisées dans les lycées agricoles (BTS, licence PRO), via réseau des conseillers en bâtiments. Ses interventions sont basées sur des contacts locaux et en général assumées par les conseillers des Chambres d'Agriculture.
- Identifier quelles sont les attentes et les besoins (techniques et pédagogiques) de l'enseignement pour aborder le thème des bâtiments dans les filières BTS et licences Pro → quelle place donner à ce thème dans les enseignements, quels sont les besoins des élèves, tenant compte de leur future activité professionnelle ?.
- Identifier les interlocuteurs et les références techniques mobilisables auprès de la recherche / développement. Le travail de recensement mené par le RMT de 2007 à 2010 sera ici valorisé.
- Identifier et hiérarchiser les transferts possibles depuis la recherche / développement.
- Réfléchir à la valorisation des réflexions sur la prospective (résultats de l'action 1.1) dans les parcours d'enseignement.

Dans le même temps, de sorte à créer une dynamique, cette action permettra également de favoriser les échanges sur le thème des bâtiments entre les établissements d'enseignement eux-mêmes et entre les établissements et la recherche / développement. Le RMT proposera par exemple un cadre de recensement des constructions récentes

Commentaire [MS1]:

A contacter :
Jacques GALLON : DRAF Bretagne - 02 99 28 22 50 - jacques.gallon@educagri.fr
ou Frédéric MORCET : EPLEFPA de Caulnes - 02 96 83 82 03 - frederic.morcet@educagri.fr

Les 2 interlocuteurs ci-dessus sont très difficile à joindre et à mobiliser, → Voir **Karen Adji** (impliquée par ailleurs sur le RMT élevage et environnement) → DRAAF Rennes : 02 99 28 22 98

ou des projets de constructions dans les établissements d'enseignement agricole (mobiliser le réseau des directeurs d'exploitations). Ce recensement pourrait s'appuyer sur la base de données des exploitations de lycées « Alexia ».

L'action 2.1 se limite sur la période 2011 / 2012 à l'enseignement agricole secondaire (BTS et Licences Pro). Dans ce cadre le public est majoritairement constitué de futurs éleveurs ou conseillers d'élevage que l'ont doit intéresser au sujet des bâtiments au travers d'approches pratiques (intégration du bâtiment dans un contexte d'exploitation, principes de base de conception et de fonctionnement des bâtiments). Il s'agira donc en priorité de valorisation d'actions de développement. La valorisation de travaux de recherche serait plus applicable à des niveaux de formation supérieurs.

Des actions similaires à l'action 2.1 pourront être envisagées avec l'enseignement supérieur si une suite est donnée au RMT au-delà de 2012.

Délivrables

- Synthèse des réflexions du groupe de travail : document présentant l'état des lieux des besoins et attentes de l'enseignement sur le thème des bâtiments d'élevage (pour les filières BTS et Licence Pro), ciblant les transferts possibles depuis la recherche – développement et formulant des préconisations en vue de l'adaptation éventuelle des référentiels de formation.

En fonction de la situation et des besoins constatés, les livrables pourront être complétés par d'autres ressources élaborées ou compilées par le RMT, comme par exemple ;

- Un recensement des interlocuteurs et des principales sources bibliographiques en lien avec les bâtiments, pouvant servir à des enseignants et étudiants.
- Un argumentaire : « Pourquoi le bâtiment est un enjeu important dans les diverses filières d'élevage », destiné à un public non spécialisé comme les enseignants et les étudiants (valorisable également auprès des éleveurs, responsables professionnels, décideurs politiques, ...).
- Des extraits d'outil de conseil ou de documents de présentation de ces outils, comme par exemple les fiches d'information sur la Démarche de Conseil en Bâtiments d'élevage (DCBé) rédigées pour les éleveurs et les conseillers afin de les sensibiliser à l'importance d'une démarche de projet cohérente et réfléchie.

Ces diverses ressources viseront à faciliter l'approche du thème des bâtiments lors des enseignements, tant sur les aspects conduite de projet, conception et construction, que sur les questions liées à l'utilisation, au fonctionnement des bâtiments et à l'impact des choix techniques sur la production et le comportement des animaux, sur le travail de l'éleveur, l'environnement au sens large, ...

Moyens

Un groupe de travail sera constitué sur cette action. Il se réunira physiquement une fois par an puis principalement en réunions téléphoniques (ou visio-conférence). Il sera composé d'une quinzaine de personnes :

Recherche / développement :

1 interlocuteur par institut technique (3 filières)

1 à 2 interlocuteurs du réseau des Chambres d'Agriculture (1 APCA + 1 CA départementale)

1 interlocuteur ISA Lille

Enseignement / Formation :

Divers interlocuteurs pourront être associés

- Les lycées agricoles au travers ;
 - des directeurs d'exploitation des lycées agricoles, mobilisables au travers de l'association des directeurs d'exploitation (via son Président, Jean Claude GAUTHIER - Lycée Agricole de Vendôme). Une rencontre des directeurs d'exploitations des lycées agricoles, organisée par la DGER a eu lieu en avril 2011. La participation du RMT bâtiments avait été envisagée (intervention ou poster autour de la question « un bâtiment au cœur de l'activité d'élevage » pour évoquer les différents thèmes liés aux bâtiments et présenter les actions du RMT), mais ne s'est pas concrétisée. Il faut noter que les représentants des exploitations des lycées seront également associés aux réflexions sur la prospective (action 1.1).
 - des enseignants en BTS (Lycée privé de Genech – 59 – Bernard LEPERS) et/ou licence PRO (Nancy).

Le lien avec les équipes enseignantes est plus aléatoire et relève de contacts directs. En effet, la DGER ne dispose pas de réseau d'animation thématique sur le sujet, ni des bâtiments, ni de l'élevage au sens large, qui aurait été un vecteur de diffusion et de liaison appréciable.

- Du CREPA de Bretagne (partenaire fondateur du RMT)
- Du CEZ de Rambouillet (Jean-Pierre Debrosse)
- **DGER**
 - Interlocuteur en charge des référentiels de formation (sous direction de l'enseignement supérieur : Françoise D'Epenoux),
 - Coordonnateur des réseaux d'enseignements (Roger BROUET),
 - Interlocuteur des inspecteurs pour la discipline « agro équipement » (Denis Cotte ou Philippe Rousseau via Mr Pouppelin, adjoint au chef de l'inspection),
 - Représentant de la mission DAR (Espérance BRENDELE)

Commentaire [MS2]:

Contacts DGER à préciser en lien avec
Frédéric Dehlinger et Espérance Brendle :
Françoise D'EPENOUX : 01 49 55 52 76
Denis COTTE : 06 81 61 38 67
Philippe ROUSSEAU : 06 20 76 27 48
... les autres interlocuteurs sont OK

Dans la phase de lancement de l'action, ce groupe de travail sera en partie commun avec celui de l'action 2.2. Cela permettra d'aborder de façon large le sujet des enseignements sur le thème des bâtiments d'élevage, avant de conduire l'animation du RMT distinctement en deux actions.

Etapes et calendrier

Cette action se déroulera entre août/septembre 2011 et octobre 2012. Une réunion de lancement est prévue dans le courant de l'été 2011 (réunion préparatoire de constitution du groupe de réflexion sur les liens entre RD et l'enseignement).



2011 / 2012

« Priorité 2 » Liens RD / Enseignement - Formation

Action 2.2 – Formation continue des personnels du Ministère de l'Agriculture : pérennisation et valorisation pour l'enseignement

Référent	Stéphane MILLE (Institut de l'Élevage)
Filières concernées	Porcs, ruminants, volailles
Partenaires Pilotes (autres que le référent)	membres du bureau d'animation du RMT
Partenaires techniques	Institut de l'Élevage, IFIP, ITAVI, INFOMA, AVIPOLE Formation, DGER
Partenaires financiers	MAAPRAT (DGER), structures impliquées dans le RMT

Contexte et objectifs

La restructuration des bâtiments d'élevage est accompagnée par diverses politiques publiques, et doit être menée dans le respect des réglementations. Les agents des administrations en charge de ces dossiers (DDT / DDTM / DRAAF) peinent parfois dans l'exercice de leurs fonctions de contrôles ou de gestion de dossiers (ICPE, PMBE, ...) par défaut de connaissances sur le thème des bâtiments d'élevage. En effet, il est important que ces agents disposent d'un socle minimal d'informations et de repères techniques afin qu'ils comprennent comment fonctionnent les installations pour lesquelles ils interviennent ou qu'ils sont amenés à contrôler.

Face à cela, des initiatives ont été prises dans le passé, en lien avec les instituts techniques des trois filières d'élevage (sessions organisées par l'INFOMA, par AVIPOLE Formation, ou journées ponctuelles initiées par certaines DRAAF).

L'objectif de l'action 2.2 est double :

- D'une part faire le recensement de ces sessions de formation continue et repérer les adaptations nécessaires pour les pérenniser en fonction des besoins de l'administration.
- D'autre part, favoriser la valorisation des supports utilisés pour ces formations continues en les mettant à disposition de la formation initiale (enseignement secondaire et supérieur), si on considère que les personnels administratifs et les élèves / étudiants constituent un public proche, qui doit connaître les problématiques globales liées aux bâtiments et à leur fonctionnement sans entrer dans des contenus techniques détaillés.

Méthode

Un groupe de travail spécifique à cette action 2.2 sera constitué dans le cadre du RMT (voir liste des participants au paragraphe « moyens »).

Ce groupe de travail sera animé par le RMT avec comme objectifs successifs de :

- Recenser les sessions de formation / information concernant les bâtiments d'élevage et/ou les réglementations qui les concernent, organisées dans le passé, à l'attention des personnels de l'administration.
- Procéder à une analyse simple des contenus de formation au regard des besoins de formation des personnels de l'administration et lister des propositions d'adaptations.
- Compiler les supports de formation existants utilisés pour ces sessions et concernant les « fondements » sur le thème des bâtiments d'élevage (diaporamas ou autre support de communication) et proposer les moyens pour les mettre facilement à disposition des enseignants de la formation initiale.

L'objectif est de favoriser la pérennisation des sessions déjà existantes et surtout d'en tirer parti pour l'enseignement initial. En aucun cas ce groupe de travail ne contribuera à organiser de nouvelles sessions ou à préparer de nouveaux supports de formation. Les adaptations proposées seront mises en œuvre par la suite par les interlocuteurs directement impliqués dans l'organisation de ces sessions.

Dans le cadre de l'action 2.2, il serait intéressant de se rapprocher également des centres de formation des agents des collectivités territoriales (Centre National de la Fonction Publique Territoriale : CNFPT) pour savoir comment le thème des bâtiments d'élevage est abordé vis-à-vis d'un public non spécialiste du sujet.

Délivrables

Les délivrables seront les suivants ;

- Compte rendu des propositions d'adaptations des programmes de formation des personnels de l'administration, sur les thèmes liés aux bâtiments d'élevage.
- Compilation des supports de formation existants (liste ou fichiers) et proposition de plan de diffusion à l'attention des établissements d'enseignement initial.

Attention, les délivrables, établis à des fins pédagogiques, ne devront bénéficier qu'aux établissements d'enseignement (publics et privés) et organismes de formation travaillant en lien avec l'administration ou les instituts techniques. Ils ne devront pas être remis à des structures de type commercial ou bureaux d'étude privés même s'ils souhaitent les utiliser à des fins de formation.

Moyens

Un groupe de travail sera constitué sur cette action. Il se réunira physiquement une fois par an puis principalement en réunions téléphoniques (ou visio-conférence). Il sera composé de 6 à 7 personnes :

Recherche / développement :

1 interlocuteur par institut technique : Institut de l'Élevage (animation), IFIP, ITAVI

Enseignement / Formation :

Divers interlocuteurs pourront être associés

- Organismes de formation ; INFOMA, AVIPOLE Formation
- Interlocuteur MAAPRAT - DGER chargé des missions d'animation et de développement des territoires (→ connaissant le public des DDT / DDTM, et leurs besoins de formation (pilote Emmanuel BON))
- Interlocuteur MAAPRAT – DGER, chargé des programmes d'enseignements, ... Interlocuteur des inspecteurs pour la discipline « agro équipement »

Pour la réunion de lancement des actions de la priorité 2, ce groupe sera associé à celui de l'action 2.1.

Etapas et calendrier

Cette action se déroulera entre août/septembre 2011 et octobre 2012. Une réunion de lancement est prévue dans le courant de l'été 2011 (réunion préparatoire de constitution du groupe de réflexion sur les liens entre RD et l'enseignement).

Commentaire [MS3]:

Question à Frédéric Dehlinger et
Espérance Brendle :
Est ce le bon interlocuteur pour estimer
la pertinence des propositions de
transferts vers l'enseignement initial et
pour orienter le plan de diffusion à
l'attention des établissements
d'enseignement initial ???
... si OUI, qui ???,
... si NON, quel autre interlocuteur ???



2011 / 2012

« Priorité 3 » **Accès à l'information sur les bâtiments d'élevage**

Action 3.1 – Animation du site internet du RMT

Référent	Stéphane MILLE (Institut de l'Élevage)
Filières concernées	Porcs, ruminants, volailles
Partenaires Pilotes (autres que le référent)	
Partenaires techniques	Bureau d'animation du RMT, référents des autres actions, service communication de l'Institut de l'Élevage
Partenaires financiers	MAAPRAT (DGER), structures impliquées dans le RMT

Contexte et objectifs

Le RMT bâtiments d'élevage du futur a mis en ligne son site courant 2010. Il vise à faciliter l'accès à l'information sur le thème des bâtiments d'élevage, en identifiant les interlocuteurs, les études en cours ou récentes et les ressources bibliographiques sur le thème des bâtiments d'élevage, les réflexions et travaux du RMT.

L'objectif est de délivrer des informations claires et facilement accessibles, de sorte à favoriser les échanges sur le thème des bâtiments.

Méthode

Cette action sera conduite en lien étroit avec l'administrateur du site de l'Institut de l'Élevage, hébergeur du site du RMT, notamment afin de ;

- Clarifier les objectifs du site et le public visé (interlocuteurs de la recherche / expérimentation / développement et de l'enseignement / formation)
- Valoriser les productions du RMT, notamment en « éclatant » le contenu des divers documents de synthèse pour rendre le site plus lisible et attrayant.
→ Réaliser des articles en ligne simples, attractifs et téléchargeables, à partir des diverses productions du RMT, comme par exemple ;
 - Valorisation des délivrables du RMT sur la période 2007 / 2010
 - « Enjeux et perspectives », notamment par la rédaction et mise en ligne d'un document simple destiné à des publics non spécialisés (enseignants, élèves, personnels administratifs, décideurs, éleveurs en phase de cadrage d'un projet de construction, ...) et présentant pour chaque filière les enjeux autour des bâtiments et les principales règles de conception et d'utilisation des bâtiments.
 - « Recensement des enseignements et formations concernant les bâtiments d'élevage ».
 - mise en ligne du tableau récapitulatif des réponses aux appels à projet de recherche.
 - Mise à jour de la fiche de présentation du RMT.
 - Présentation des actions du RMT 2011 /2012 : objectifs, état d'avancement, résultats, ...
- Faciliter les procédures de mise en ligne

Délivrables

Un article en ligne présentant chaque action du RMT (rédigé par le référent de chaque action du RMT)

Moyens

Temps et formation de l'administrateur du site + Expertise du webmestre de l'Institut de l'Élevage + Concertations au sein du bureau d'animation

Étapes et calendrier

Cette action se déroulera entre juillet 2011 et décembre 2012.



2011 / 2012

« Priorité 3 » **Accès à l'information sur les bâtiments d'élevage**

Action 3.2 – Colloque national sur les bâtiments du futur

Référent	Stéphane Mille (Institut de l'Élevage) et David Pereira (APCA)
Filières concernées	Porcs, ruminants, volailles
Partenaires Pilotes (autres que le référent)	IFIP, ITAVI
Partenaires techniques	IFIP, ITAVI, APCA/CA, service communication de l'Institut de l'Élevage, interlocuteur site d'accueil
Partenaires financiers	MAAPRAT (DGER), structures impliquées dans le RMT

Objectif

Organiser une rencontre avec un public large (non restreint aux « spécialistes » des bâtiments d'élevage), sur le thème des bâtiments du futur. Cet événement sera l'occasion de présenter les travaux du RMT, de les illustrer par des résultats d'études menées sur les bâtiments des trois filières d'élevage et de susciter des échanges sur l'avenir et l'évolution des bâtiments d'élevage. Ce colloque s'adressera aux interlocuteurs de la recherche / développement, de l'enseignement, ainsi qu'aux décideurs (élus professionnels) et aux porteurs d'enjeux au niveau national (représentants du Ministère de l'Agriculture et des administrations, France AgriMer, ADEME, CCMSA, ...).

Méthode

L'organisation du colloque sera prise en charge par le RMT, avec l'appui du service communication de l'Institut de l'Élevage. Trois principales étapes sont prévues pour mener à bien cette action :

- Préparation
- Déroulement
- Evaluation et bilan

L'étape de préparation est ébauchée ci-après :

Positionnement dans le temps

Le colloque sera organisé pour correspondre à la fin de la période d'agrément du RMT (fin 2012).

Ce colloque de fin n'aura que peu d'effet dynamisant sur le fonctionnement du RMT (sauf si une suite est envisagée), mais aura l'avantage d'être un temps de bilan clairement identifié (oblige à finaliser les travaux).

Dans l'idéal, le colloque sera organisé fin novembre 2012.

En restant sur les mêmes objectifs, le colloque pourrait avoir lieu tout début 2013, pour éviter la concurrence avec d'autres manifestations souvent très nombreuses durant le dernier trimestre. L'accord de la DGER a été sollicité en ce sens.

Public

Public large non exclusivement spécialisé sur le thème des bâtiments (pas restreint aux techniciens de terrain)

Cible prioritaire

- Conseillers bâtiments (réseau CBE ruminants et tec groupements de producteurs) et ingénieurs spécialisés des Instituts Techniques
- Elus professionnels : APCA, FNB, FNPL, FNO, FNEC, FNC, FNP, CFA, FENALAP, Présidents des instituts techniques
- Porteurs d'enjeux : MAAPRAT (DGER, Bureau Modernisation, DRAAF/DDT/DDTM), ADEME, France AgriMer, CCMSA, INRA
- Représentants de l'enseignement agricole secondaire et supérieur : Enseignants, directeurs d'exploitations
- Représentants d'autres RMT ayant un lien avec le thème des bâtiments d'élevage (RMT travail en élevage, bien être animal, élevage et environnement, ...)

- Responsables bâtiments / environnement des organismes de recherche / développement, et d'OP (groupements de producteurs, laiteries, organismes de contrôle de performance, ...), organismes de suivi sanitaire (FNGDS),
- Conseillers d'entreprise, conseillers de gestion
- Journalistes

Cible secondaire

- Collectivités locales : Conseils Régionaux et Conseils Généraux
- Représentants des organismes bancaires
- Fabricants / équipementiers (via les chambres consulaires des autres corps de métiers → Chambres des Métiers et Chambres du Commerce et de l'Industrie),
- FNGTV, ...

Durée et Programme

Déroulement sur 1 jour (10h / 17h)

Abandon de l'idée de visite(s) (nécessite un déroulement sur 1,5 ou 2 jours, et génère d'autres contraintes d'organisation) et d'ateliers, en raison de l'effectif important et de l'hétérogénéité du public (généralisant principalement pour les ateliers).

Le colloque privilégiera une approche par thème plutôt que par filière. Ainsi, un déroulement en séance plénière semble adapté.

... première ébauche.

1 - Présentation des objectifs et travaux du RMT : 3 priorités (surtout 1 et 2)

- Prospective : résultats des réflexions menées dans le cadre du RMT
- Liens Enseignement / RD : résultats des échanges et contacts liés en 2011/2012, présentation des transferts possibles depuis la RD vers l'enseignement (BTS, licences Pro)
- Accès à l'information : le site du RMT, l'exemple de Bâti-Flash

2 – Résultats d'études et projets récents (menés en parallèle du RMT mais illustrant les réflexions du RMT) → le point 2 doit représenter +/- 50% du temps du colloque

- Présentation dossier « maternité du futur »,
- CASDAR Energie positive
- Eco-construction et suites ...
- Présentation d'exemples de bâtiments et/ou projets innovants dans des lycées agricoles (1 par filière)
- ...

3 - Table ronde sur les bâtiments d'élevage du futur (45' maxi) en forme d'ouverture et de conclusion, ...

- 4 à 5 invités parmi les représentants des autres RMT, des élus professionnels, de l'INRA, des instituts techniques, de l'APCA, ...
- prévoir 1 animateur « professionnel »

Lieu

Pour illustrer les partenariats entre RD et enseignement, l'idéal serait que le colloque soit organisé dans Lycée agricole dans une zone d'élevage diversifiée (3 filières présentes) et facile d'accès (train depuis Paris et Autoroute).

→ associer les représentants des lycées pour trouver un site, idéalement placé (géographiquement et / accès) et disposant des infrastructures nécessaires (amphi + capacité de restauration).

Attention, la localisation en province peut présenter une contrainte pour l'accès (ne pas être à plus de 2 heures Paris en train). Elle serait plus adaptée pour un colloque de 2 jours.

Une localisation sur Paris doit être étudiée.

Le lieu doit être défini 1 an à l'avance (novembre 2011).

Délivrables

Actes du colloque

Synthèse des évaluations et bilan du colloque

Moyens

Un groupe de projet de 5 à 6 personnes sera constitué pour préparer l'organisation du colloque : IE, IFIP, ITAVI, CA/APCA, service communication IE, assistante IE, ... + interlocuteur du site d'accueil. L'action sera pilotée par un des membres de ce groupe (à désigner).

Ce groupe doit être indemnisé par le RMT (au moins partiellement sur le temps et frais de déplacements) pour les phases de préparation et d'évaluation / bilan.

Le coût du colloque sera pris en charge partiellement par le RMT ; Il sera nécessaire de trouver d'autres sources de financement (frais d'inscription + autres financeurs).

Etapes et calendrier

Un rétro planning sera établi dès le lancement de l'action. Les grandes lignes sont données ici à titre indicatif

- **Juin 2011** : mise en place du groupe projet
- **15 Septembre 2011** : validation du cahier des charges d'organisation et ébauche du programme
- **Oct / nov 2011** : recherche du site
- **15 novembre 2011** : choix définitif du site et de la date
- **Nov / décembre 2011** : contact intervenants
- **Fin 2011** : 1^{ère} annonce du colloque
- **Mars 2012** : calage programme définitif
- **Avril 2012** : Annonce programme définitif + lancement inscriptions
- **Juin 2012** : Relance annonce programme et inscriptions
- **Septembre 2012** : confirmation des interventions et précision des aspects matériels en lien avec le site d'accueil
- **Octobre 2012** : Seconde relance programme et inscriptions
- **15 jours avant le colloque** : Clôture inscriptions + tirage des actes du colloque (résultats RMT + résumé interventions) ... comment seront restitués les débats tenus lors de la table ronde ???
- **Fin Novembre 2012** : Déroulement du colloque
- **Décembre 2012** : synthèse des évaluations, bilan et clôture des comptes



2011 / 2012

« Priorité 3 » **Accès à l'information sur les bâtiments d'élevage**

Action 3.3 – Réflexion sur l'élargissement de « Bâti Flash » aux filières porcs et volailles

Référents	Claude Aubert (ITAVI), Michel Marcon (IFIP)
Filières concernées	Porcs, ruminants, volailles
Partenaires Pilotes (autres que le référent)	Institut de l'Élevage, APCA
Partenaires techniques	APCA, IFIP, ITAVI, Institut de l'Élevage
Partenaires financiers	MAAPRAT (DGER), structures impliquées dans le RMT

Contexte et objectifs

Bâti-Flash est un bulletin de liaison à destination des conseillers spécialisés en bâtiments d'élevage de la filière ruminants, éditée par l'Institut de l'Élevage et l'APCA. Bâti-Flash a été mis en place dans le cadre du Programme National Bâtiments, co-financé par le MAAPRAT et FranceAgriMer. L'objectif de Bâti Flash est de contribuer à l'animation du réseau des conseillers spécialisés en favorisant notamment la diffusion et l'échange d'informations sur le thème des bâtiments d'élevage.

Le RMT organisera une réflexion pour juger de la pertinence et des conditions de diffusion d'un même type de bulletin de liaison vers les acteurs du développement des filières porcines et avicoles. Dans le même esprit, la réflexion portera également sur une meilleure diffusion auprès des enseignants / formateurs et responsables d'exploitations des lycées agricoles.

Méthode

Cette action consistera en une réflexion en amont avec les interlocuteurs des trois filières d'élevage partenaires du RMT. Elle se basera sur une évaluation du fonctionnement et du coût de la publication du Bâti-flash dans sa forme actuelle (enquête lecteurs + fonctionnement et coûts)

L'objectif sera ensuite de déterminer ;

- La pertinence de ce type de diffusion pour les deux filières (public concerné par l'élargissement, attentes, autres vecteurs de communications existants, ...)
- La forme : s'agira-t-il de publications distinctes dans chaque filière ou d'une même publication incluant des articles concernant les trois filières (= le « bâti flash » actuel enrichi d'articles sur les bâtiments porcs et volailles)
- Les conditions matérielles : équipe(s) rédactionnelle(s), répartition des coûts, source(s) de financement(s)...
- Le plan de diffusion à l'attention des enseignants et responsables d'exploitations de lycées agricoles (quelle que soit l'option retenue : formule actuelle ou formule élargie aux autres filières d'élevage).

Durant cette action, l'avis des partenaires du RMT sera sollicité.

Délivrables

- Avis du RMT sur la pertinence de l'élargissement de Bâti Flash aux filières porcs et volailles et conditions de mise en œuvre (cahier des charges et coûts).
- Proposition de plan de diffusion à l'attention des enseignants et responsables d'exploitations de lycées agricoles.

Moyens

Un groupe de travail interne au RMT sera constitué (Institut de l'Élevage, IFIP, ITAVI, APCA/CA). Ce groupe sera élargi ponctuellement aux responsables des services communication des 4 organismes.

Étapes et calendrier

2^{ème} semestre 2011 / 1^{er} semestre 2012.



2011 / 2012

Animation générale du RMT

Plan d'actions

Référents	Yves François (CA50), Stéphane Mille (Institut de l'Élevage)
Filières concernées	Porcs, ruminants, volailles
Partenaires Pilotes (autres que les animateurs)	Membres du bureau d'animation du RMT
Partenaires techniques	
Partenaires financiers	MAAPRAT (DGER), structures impliquées dans le RMT

Contexte et objectifs

L'animation générale permet d'organiser et suivre le fonctionnement global du RMT. Elle est assurée par les deux animateurs en étroite collaboration avec le bureau d'animation.

Méthode

L'animation générale du RMT, mise en œuvre par les deux animateurs sera organisée pour :

- Permettre la mise en place et le fonctionnement des diverses instances : bureau d'animation, comité de pilotage.
- Entretenir la dynamique de fonctionnement du RMT : rencontres et/ou points téléphoniques réguliers avec le bureau d'animation et les référents.
- Veiller au déroulement et à l'avancement du plan d'actions, avec la programmation de concertations régulières et programmées entre les référents des actions.
- Assurer le lien entre la gestion technique et la gestion administrative du RMT en veillant au fonctionnement des liens entre les interlocuteurs administratifs et techniques de l'ensemble des partenaires et de la DGER.
- Diffuser l'information concernant le RMT, favoriser les échanges entre les partenaires et avec les interlocuteurs « extérieurs » au RMT.

Délivrables

- Plan d'actions 2011 / 2012
- Comptes rendus des comités de pilotage

Moyens

Partenariat « animateurs / bureau d'animation »

Étapes et calendrier

Action continue durant toute la période 2011/2012.